EIV BOURGOGNE

Compte-rendu de la réunion
Des Délégués du Personnel
Exécution – Maîtrise
Du 16 Septembre 2016

1/ L'UNSA Ferroviaire souhaite connaître le nombre d'embauches prévu d'ici la fin d'année ? Au vu du nombre important de départs en retraite envisageables en 2017, la Direction a t'elle établi un prévisionnel d'embauches pour l'année prochaine ?

Réponse officielle :
Annexe : Embauches 2016
11 embauches maximum à réaliser d'ici fin 2016

- 1 embauche UP3
- 1 embauche UP4
- 1 GEF
- 1 magasin « emploi avenir »
- 1 signalisation
- 1 signalisation (alternant actuellement en CDD)
- 1 directorat profil (attaché cadre)
- 1 mécanismes
- 1 cellule achats
- 3 au relais (formation noria d'un an) pour pallier à la charge 2018

Malgré ces 11 embauches à réaliser d'ici la fin de l'année, les délégués UNSA Ferroviaire déplorent le manque récurrent de personnel et plus précisément sur le site de Saulon.
Concernant les embauches de 2017 aucune information ne nous a été communiquée si ce n'est la liste des probables départs en retraite.

2/ En cette rentrée scolaire, L'UNSA Ferroviaire demande si tous les besoins d'alternants émis par les DPX ont bien été pris en compte ? A ce jour, est-ce que toutes ces embauches ont été réalisées sur les 2 sites ?

Réponse officielle :
Annexe : Alternance 2016/2018
11 embauches ont été réalisées, l'ensemble des demandes a été satisfait.

Les délégués UNSA Ferroviaire ont rappelé dans leur déclaration que ces agents ne doivent pas pallier aux baisses d'effectif et que le rôle de l'établissement est d'encadrer et de perfectionner les alternants tout au long de leur apprentissage.

Site LES LAUMES

3/ Au secteur Alimentation/Micro-Informatique l'encadrement est constitué d'un DPX et de 2 RDPX. L'UNSA Ferroviaire demande s'il est normal que ces 3 encadrants se trouvent en congés protocolaires sur la même période sachant que ces 3 agents sont seuls habilités à modifier les

données informatiques du matériel. Que compte faire la direction pour que cette situation ne se renouvelle pas sur les prochaines périodes de congés ?

Réponse officielle :
Il y a toujours eu au moins un ADPX du service et le DUP présents pendant cette période. Par ailleurs, une passerelle informatique sous responsabilité de la production a en effet dysfonctionné pendant 10 jours et n'a pas été remise en service par les ADPX présents malgré un mode opératoire permettant sa remise en état. La présence du DPX ou des deux RDPX n'aurait rien changé à ce problème. Un rappel a été fait aux RDXP et ADPX de ce secteur afin de les sensibiliser sur la nécessité d'assurer un fonctionnement permanent de cette passerelle.

4/ L'UNSA Ferroviaire demande si une possibilité d'embauche est prévue pour l'agent actuellement en contrat « avenir » au magasin A.

Réponse officielle :
Sous réserve de satisfaction à la visite d'embauche, et d'un départ en retraite acté au magasin, la personne en contrat d'emploi avenir pourrait être embauchée pour combler un départ.

5/ Au vu des charges importantes au service entretien, L'UNSA Ferroviaire demande si l'effectif actuel sera maintenu sur l'année 2017 ?

Réponse officielle :
Un agent de l'équipe câblage a été affecté au service entretien sur 2016 et ne sera pas remplacé à son départ en retraite en 2017. La charge du service sera adaptée à la capacité après le départ de l'agent, comme elle l'aurait été sans son renfort sur 2016.

Les délégués UNSA Ferroviaire déplore que cet agent ne soit pas remplacé. Début 2017, nous resterons vigilants sur l'activité de ce secteur suite au départ en retraite de l'agent concerné.

6/ L'UNSA Ferroviaire demande si la direction souhaite maintenir le poste d'assistant au secteur mobilier technique EQ01 ?

Réponse officielle :
Le poste d'assistant au secteur mobilier va être supprimé.

La Direction ne veut plus développer l'activité mais souhaite maintenir la maintenance sur les différents sites concernés. L'UNSA Ferroviaire ne se contentera pas de cette orientation et portera l'affaire dans les plus hautes instances.

7/ L'UNSA Ferroviaire souhaite connaître la position de la Direction vis à vis de l'alternant qui devait débuter un CDD à la chaîne de soudure le 22/08/2016 à l'UP3 sur le site de Saulon ?

Réponse officielle :
Le besoin de CDD sur LRS est immédiat alors que cet alternant est indisponible jusqu'au 09/10. Nous avons donc pris la décision de s'orienter vers un autre candidat dont la disponibilité est immédiate.

A ce jour le contrat d'alternance est terminé. Le CV de cet agent est dans le vivier de l'établissement et dès son retour au 9 Octobre, la candidature sera réétudiée en fonction des postes disponibles. Les délégués UNSA Ferroviaire resteront vigilants à ce que la Direction permette à ce jeune de pouvoir faire à nouveau ces preuves.

8/ Suite à la dernière DP, L'UNSA Ferroviaire souhaite connaître les orientations définitives envisagées pour l'avenir du service Qualité ainsi que les propositions issues des analyses I&P.

Réponse officielle :
La direction a entériné le fait que le contrôle final des relais sera transféré sur l'équipe Relais.
Le DUP1 gère un plan d'actions pour atteindre cet objectif.

**Les délégués UNSA Ferroviaire ont rappelé au Directeur que la démarche qualité à venir mise en place au sein du secteur relais nous semble dangereuse pour nos clients.
En effet, un agent des relais ne peut pas être « Juge et Partie ».
Nous avons demandé au DET de faire remonter notre constat à la connaissance de M. LAHILLADE.**

Site SAULON :

9/ L'UNSA Ferroviaire demande à la Direction pourquoi le remplacement au pôle GEF de l'agent parti en retraite n'est toujours pas acté ? On constate que suite à ce départ, une partie des charges de travail a été répercuté sur la cellule Achats. De plus les agents de la Cellule Achats doivent aussi faire face à une charge supplémentaire de travail lié à un départ non remplacé au CSP de Lille.

Réponse officielle :
Les entretiens sont actuellement réalisés pour finaliser l'embauche au pôle GEF.
Une rencontre entre la cellule achats et le CSP de Lille est en cours de programmation pour améliorer l'organisation et l'efficacité de ce processus.

Les délégués UNSA Ferroviaire déplorent une fois de plus que la Direction manque de réactivité dans le suivi de la Gestion Prévisionnelle des Embauches et des Compétences.

10/ L'UNSA Ferroviaire demande jusqu'à quand précisément les 3X8 sont ils prévus à l'UP3 ?

Réponse officielle :
Pour le LRS, les prévisions actuelles montrent la nécessité d'un 3x8 jusqu'en janvier 2017 inclus (hors décembre en moindre charge et réservé pour la maintenance de la chaîne)
Les prévisions actuelles montrent une demande forte au deuxième trimestre qui pourra, si elle se confirme, nécessiter une adaptation de la capacité en 3x8.

11/ Concernant l'atelier mécanique et de soudure de l'UP4, l'UNSA Ferroviaire demande à la Direction de prévoir l'embauche de 2 agents minimum voir 3 afin de pallier aux remplacements des 2 agents malades ainsi qu'au futur congé sabbatique. Qu'attend la Direction pour embaucher alors que la charge de travail est présente et que les délais des commandes sont dépassés ? Qu'en pense Infra logistique ?

Réponse officielle :
Comme annoncé dans l'UP ; 3 personnes vont renforcer les équipes de la mécanique jusque janvier 2017, 2 à l'AT1 soudeur et 1 à l'AT2.

12/ L'UNSA Ferroviaire demande pourquoi il y a eu un transfert de charge de travail de l'UP4 de Saulon à St Dizier ?

Réponse officielle :
Pour équilibrer charge et capa entre Saulon sous capacitaire et Saint Dizier en sous charge ; le choix s'est porté sur une production non récurrente pour éviter un sourcing sur SD dans les années à venir par IL.

Les délégués UNSA Ferroviaire demandent impérativement que les moyens humains soient mis en correspondance avec la charge de travail ce qui éviterait de transférer les commandes sur un autre EIV.

13/ L'UNSA Ferroviaire s'inquiète de l'avenir de l'UP4 vu la réticence de la part de la Direction d'embaucher malgré la charge de travail. Quel avenir a la Direction pour cette UP ? L'activité sera t'elle pérennisée ?

Réponse :
Objectif 40 000 heures pour 2016, de même pour 2017

14/ Les agents de l'UP4 actuellement en poste de 5H à 13H souhaitent conserver cet horaire de travail. En effet, il est prévu que ces agents repassent mi-septembre en horaire 6h/12h et 12h45/14h28 , horaire peu motivant. L'UNSA Ferroviaire demande donc à la Direction d'étudier la possibilité d'un tableau de service sur 6 mois (de mai à octobre) de 5H à 13H ?

Réponse officielle :
Pénibilité. Pas d'évolution depuis les dernières DP, ces horaires existent en prévention des fortes chaleurs prévisibles l'été, le tableau de service sera arrêté le 30 Septembre, un retour aux tableaux de services évitant le travail de nuit sera fait.

Les délégués UNSA Ferroviaire insistent auprès de la Direction depuis plusieurs DP sur la demande des agents de Saulon d'étudier la possibilité de travailler en journée continue. Nous demandons au DET de prendre en considération l'équilibre vie privée et vie professionnelle de ses agents.

15/ L'UNSA Ferroviaire s'étonne que le DPX de l'atelier cuivre prochainement muté n'ait toujours pas été remplacé. La situation va devenir compliquée étant donné que la transmission des compétences risque de se réaliser dans un minimum de temps ?

Réponse officielle :
Oui il sera remplacé. Le DPX des soudeurs de l'AT1 (actuellement 2 ADPX 6 agents) assurera l'encadrement des agents de l'AT2 (8 agents 1 Adpx) , en attendant le retour de ses propres agents en prêt à LRS. Cette organisation a été communiquée aux agents le 07/09.

16/ L'UNSA Ferroviaire souhaite savoir si l'agent de l'atelier cuivre partant en retraite au 31 décembre 2016 sera remplacé ? Qu'est-ce qui est envisagé pour les 2 agents partant en retraite courant 2017 dans ce même secteur ?

Réponse officielle :
Le budget 2017 est en cours de discussion, le remplacement sera acté en fonction de la charge sur LRS
Aucun droit à la retraite n'a été demandé pour 2017.

Vos Délégués UNSA Ferroviaire :
Philippe HUDELEY
Mireille MENNEVEUX
Sébastien DETANG : Représentant Syndical